

# Des candidat-e-s CGT pour te défendre !

---

Mardi 14 novembre 2017, nous élirons les conseils centraux de la nouvelle université fusionnée, Sorbonne Université, et les conseils des facultés (lettres, sciences, médecine). La CGT présentera des candidats issus des deux universités pour défendre, dans ces conseils, l'ensemble des personnels et le service public, comme elle le fait dans son action quotidienne tout au long de l'année.

Le service public, ignoré par la liste Chambaz-Riou-Jobert dans leur propagande, doit selon le Code de l'éducation contribuer :

- *« à la réussite de toutes les étudiantes et de tous les étudiants, au développement de la recherche, support nécessaire des formations dispensées,*
- *à la diffusion des connaissances dans leur diversité et à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la Nation et des individus qui la composent,*
- *à la réduction des inégalités sociales ou culturelles,*
- *à la construction d'une société inclusive. A cette fin, il veille à favoriser l'inclusion des individus, sans distinction d'origine, de milieu social et de condition de santé. »*

**La fusion entre l'UPMC et la Sorbonne ne répond nullement à ces objectifs. Au contraire, elle a pour but :**

- d'assumer la pénurie en resserrant de plus en plus les moyens sur des formations et une recherche élitistes, en diminuant (« mutualisant ») les effectifs des services centraux, en éliminant les agents de catégorie C par le recours aux esclavagistes de la sous-traitance,
- de répondre au chantage du ministère exigeant la création d'universités mastodontes via les projets d'« excellence »,
- d'organiser une concurrence de type privé entre les universités, en particulier pour l'accès aux ressources contractuelles en acceptant le désengagement financier de l'Etat,
- de précariser l'emploi dans les laboratoires par le recours exclusif aux financements contractuels.

Nous avons lutté contre le processus de fusion, en dénonçant ses effets néfastes, aussi bien pour les étudiants que pour les personnels. C'est pourquoi la CGT a voté contre la fusion. Celle-ci se fait aujourd'hui **au pas de charge** et dans l'opacité. Il est donc nécessaire d'avoir des représentant-e-s à tous les niveaux pour défendre les intérêts des personnels et porter leurs revendications.

Aujourd'hui, nous constatons malheureusement que nos critiques étaient justifiées : la nouvelle université cause un surcroît de travail à nombre d'entre nous, pourtant déjà surchargés. **Combien d'entre nous savent dans quelles conditions ils travailleront au 1<sup>er</sup> janvier prochain ?** Combien d'entre nous doivent assumer une charge de travail supplémentaire pour mettre en œuvre cette fusion, qui ne nous apportera aucune amélioration de nos conditions de travail ?

Concernant les primes, les horaires, les congés, la direction de l'université refuse d'en discuter avant 2018, contrairement aux statuts de l'université fusionnée qui ont été discutés au millimètre.

**Nous t'alertons d'un danger de remise en cause des conquises<sup>1</sup> sociales dans nos deux universités après la fusion**

Alors que le Président Chambaz veut imposer aux agents issus de P4, la modulation des primes : nous défendrons **une harmonisation par le haut des conditions de travail, des horaires de travail, des congés et des primes.**

Les conditions d'exercice de nos métiers ont été bouleversées. L'organisation du travail qui nous est imposée, va à l'encontre du travail collectif nécessaire. Le fonctionnement de l'université devient de plus en plus incompréhensible (UFR, faculté, université, comité de pilotage...). Il faut rétablir les coopérations entre collègues, reconnaissant les qualifications acquises par les agents.

Pour mettre fin à la dégradation des conditions d'enseignement pour le plus grand nombre, il faut renforcer la formation disciplinaire avec un calendrier universitaire réparti sur une durée suffisante, renforcer et répartir équitablement les moyens sur toutes les formations. Le calendrier universitaire est un facteur de dégradations des conditions de travail pour tous ceux qui en dépendent.

---

<sup>1</sup> Ces sont des conquêtes de luttes syndicales et non des acquis « généreusement octroyés »

## Nous demandons un véritable rattrapage des carrières

- Nous demandons l'ouverture de négociations pour obtenir que le montant des indemnités soit à 25% du traitement brut. Comme c'est la règle dans la quasi-totalité des ministères (sauf le nôtre).

Dans l'immédiat, les indemnités statutaires (PPRS, IAT, ISC, IFTS), aujourd'hui différentes entre P6 et P4, doivent être harmonisées par le haut, soit : **Adjoint : 200 €, Adjoint Principal : 207 €, catégorie B classe normale (avant échelon 5) : 240 €, autres catégorie B : 360 €, ASI/Bibliothécaire 360 €, IGE/Attaché 453 €, IGR/Attaché principal/Conservateur : 617 €.**

- Nous demandons qu'une indemnité d'installation soit accordée à tous les contractuels devenant titulaires (indemnité supprimée depuis cette année),
- nous demandons que la grille des salaires négociée par la CGT et l'UPMC soit, après amélioration, étendue à tous les contractuels de la nouvelle université quel que soit la durée de leur contrat,
- nous demandons que le budget de l'action sociale soit porté à 1% du budget d'université, recettes contractuelles incluses. Tous les agents doivent pouvoir bénéficier des mêmes avantages quel que soit leur lieu d'affectation (petit ou grand campus, station marine) y compris pour la restauration,
- nous défendons la rupture avec la politique délétère de la recherche sur projet, menée dans les deux universités depuis dix ans (IDEX, LABEX, ERC), qui engendre précarité, souffrance au travail et démotivation. Ces orientations sont contradictoires avec le fonctionnement collectif de la recherche et destructrices à terme.

**Le Comité Hygiène Santé et Sécurité Santé au Travail** (CHSCT, composé de représentants du personnel et du président de l'université) doit pouvoir fonctionner sans obstruction faite par la présidence de Sorbonne Université. Les élus doivent avoir suffisamment de temps et de décharge de service pour rencontrer les personnels sur tous les campus (plus de 13 000 salariés !). Ils doivent pouvoir être remplacés dans leur travail sans que celui-ci provoque une surcharge supplémentaire pour leurs collègues... Nous devons défendre ce conquies social, véritable contre-pouvoir au moment où Macron veut les supprimer.

## Finalement, notre activité syndicale est notre meilleure profession de foi

---

**« Votez CGT en toute liberté » - Mardi 14 novembre 2017 de 9h30 à 17h30**

**Nos candidats sont :**

### Conseil d'Administration

Mehdi BEN MOUMEN (P4)  
Nathalie GAUDARD (P6)  
Stéphane ROHRBACH (P6)  
Solveig LANGEN (P4)  
Michel KRAWCZYK (P6)  
Michèle GENIN (P6)

### Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Géraldine PAUMIER (P4)  
Julien GAL (P6)  
Dominique CAILLARD (P6)  
Pascal DAVOURY (P4)

### Commission de la Recherche

France UEBERSFELD (P6)  
Francis BRETON (Cnrs)  
Lise MICHELOT (Cnrs)  
Emna MELLOULCHI<sup>2</sup> (P6)

### Conseil de la Faculté des Lettres

Florence LE PRIOL (P4)  
William QUILLIEN (P4)  
Karine VETTESE (P4)  
Olivier CROUILLEBOIS (P4)  
Chloé PERFITTINI (P4)  
Jean-Michel LORNE (P4)

### Conseil de la Faculté des Sciences et Ingénierie

Dominique CAILLARD (P6)  
Yves MATHIEU (P6)  
Michelle CHARABIE-DELBLOND  
(P6)  
Didier LAPORTE (Cnrs)  
Lina ETALLE NJOCKE (P6)  
David MONTERO (Cnrs)

### Conseil de la Faculté de Médecine

Michel LECORRE (P6)  
Sabine AMSELLEM (P6)  
Laurent PARENT (Inserm)

---

<sup>2</sup> Collège AOS : personnels des Bibliothèques, administratifs de l'AENES et catégories C de Recherche et Formation